

Faculté des Lettres et des Langues, université de Jijel, Pôle de « Tassoust »
Département de Littérature et Langue française.
Année universitaire : 2020/2021.

Module : Techniques de recherche (TR)

Cours réalisé par Mme MELOUAH Fatiha

Licence, 3^{ème} année.

Plan du cours :

- Introduction au module
 - Chapitre 1 : Méthodologie générale de la recherche
 - 1. Constituer un objet général de recherche (1er travail à faire : page 6)
 - 2. Les étapes de la recherche
 - 3. Les trois grandes phases de conception d'un projet de recherche
 - 4. Travaux à faire (pages : 17-21)
 - Chapitre 2 : Techniques de recherche
 - 1- Initiation aux techniques de recherche
 - 2- Les méthodes de recherche
 - 3- Outils de recherche quantitative
 - 4- Outils de recherche qualitative
 - AUTO-EVALUATION
 - Chapitre 3 : recherche documentaire
-

INTRODUCTION

Le travail de recherche est la construction d'un «objet scientifique». Il permet au chercheur de:

- Explorer un phénomène
- Résoudre un problème
- Questionner ou réfuter des résultats fournis dans des travaux antérieurs ou une thèse
- Expérimenter un nouveau procédé, une nouvelle solution, une nouvelle théorie
- Appliquer une pratique à un phénomène
- Décrire un phénomène
- Expliquer un phénomène
- ...

ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs.

Ce travail qui est essentiel en raison de ses enjeux scientifiques, sociaux, économiques, politiques et prospectifs demande que l'on en étudie les principes fondamentaux et la méthode. En effet, le travail de recherche est une clef aux mains de l'homme qui non seulement ouvre les portes du changement, de la prospective et de l'innovation, mais également aide à optimiser ses outils et technique de production et à améliorer ses conditions de vie.

Ce cours est l'occasion de visiter et étudier la méthode de réflexion et de présentation d'un travail de recherche.

Définitions :

1) **La méthode scientifique** : est l'ensemble de règles et de démarches à suivre pour atteindre des objectifs et pour conduire une recherche scientifique. Selon Jean Louis LAUBET Del Bayle, 2010 la méthode est définit « Comme l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée ».

2) **La démarche scientifique** : est un cheminement intellectuel qui organise l'activité scientifique. Aussi c'est l'ensemble des étapes à suivre pour réaliser une recherche scientifique. (C'est la façon de progresser vers le but ou le sujet tracé).

3) **La méthodologie** : est la science de la méthode.

La méthodologie : c'est l'ensemble des méthodes et des démarches d'un domaine particulier, adoptées par des spécialistes tels que des chercheurs, des éditeurs, des enseignants, etc. pour faire une recherche scientifique.

4) **La recherche c'est :**

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes et des conduites.

La rigueur scientifique est guidée par la notion d'objectivité, c'est-à-dire que le chercheur ne traite que des faits, à l'intérieur d'un canevas défini par la communauté scientifique

- L'action de chercher dans divers domaines.
- Une recherche de faits ou de vérité sur un sujet.
- Une investigation organisée pour résoudre des problèmes, tester des hypothèses, ou inventer de nouveaux produits.
- La recherche est un exercice systématique et méthodique portant sur l'étude d'un problème quelconque. (Bruno D, 1994).
- La recherche est un effort pour trouver quelque chose ou un effort de l'esprit vers la connaissance. (Le Grain M, 1994).

*La recherche demande :

- Des efforts.
- Du temps.
- De la continuité.

5) La science est :

- Une méthode pour saisir le réel ;
- L'ensemble des connaissances ;
- Un ensemble de normes ;
- Une méthodologie.

6) La technique : est l'ensemble des outils, instruments et des moyens propres à une activité ou une recherche.

7) Rôle de la recherche:

- Sortir des préjugés ;
- Articuler les renseignements ;
- Analyser des situations ;
- Donner des meilleures explications des faits et des réalités ;
- Construire des réflexions ;
- Etre en développement.

COURS 1 de TR :

1. Les méthodes de recherche en Sciences de l'Homme

Dans le mémoire de recherche, l'étudiant doit donner à voir la mise en œuvre d'un raisonnement, expliciter et, le cas échéant, critiquer les choix méthodologiques.

La démarche de production d'un mémoire est un véritable travail de recherche, qui, rappelons-le, peut être abordé de deux façons :

- **Une approche hypothético-déductive**, la plus fréquente, qui consiste à valider des hypothèses par l'observation.

- **Une approche inductive** qui part de l'observation pour émettre ou préciser des hypothèses (exemples de méthode inductive : les techniques de sondage).

2. CONSTRUIRE SON OBJET DE RECHERCHE

Cette brève partie a pour but de vous permettre d'engager un dialogue avec vos lectures en méthodologie (sinon un dialogue avec votre directeur de recherche). Il importe en effet de construire au plus tôt une ébauche d'objet de recherche, autrement d'être capable de mettre en mots, de dire de manière systématique ce sur quoi vous projetez de travailler ou vous travaillez déjà.

L'une des méthodes consiste en la tri-partition de l'objet de recherche en trois sous objets, non hiérarchisés, non ordonnés mais nécessairement corrélés les uns aux autres.

2.1. La définition de l'objet de recherche

Il faut définir l'objet de recherche en trois sous objets (Fioux et De Robillard, 1996, 183) :

L'objet social : intuition que peut avoir le chercheur sur un phénomène socio-langagier particulier. Il exprime une demande sociale, une tension implicite ou explicite. La dimension langagière intervient dans l'identité des groupes sociaux. Que montre ce phénomène?

L'objet scientifique : alors que l'objet social n'est pas loin du sens commun plein de stéréotypes, avec l'objet scientifique, on cherche à comprendre en se documentant sur la (les) théorie(s) qui permet(tent) de mieux appréhender son objet social.

L'objet d'enquête : sur quoi va porter l'enquête ? (identification, compétences lexicales, linguistiques, par exemple, ...)

Il faut donc une problématique qui doit être déclinée en termes d'hypothèse. C'est la reformulation scientifique de l'intuition qui suit. (Le sens commun dit cela, moi, j'interroge le sens commun pour le mettre en cause). Une fois posé (et souvent en même temps) cet objet de recherche, il est souhaitable de se construire un plan programmatique.

2.2. Le plan programmatique

Le plan programmatique est celui que vous pouvez suivre pour construire votre recherche ; car quelles que soient les consignes propres de votre directeur de mémoire, vous aurez nécessairement à rendre compte de cette façon de votre travail ; même si vous ne nommez pas les parties de la même façon, même si on vous conseille une autre forme de plan, la démarche de recherche est celle de ce plan. Vous en retrouverez des éléments au fur et à mesure du développement du cours.

1. Introduction (rédigée à la fin comme il se doit)

2. Manques existentiels et théoriques : on s'interroge sur l'insatisfaction de tel phénomène ; pourquoi ce sujet là ? En quoi notre recherche apporte une connaissance ? Notre terrain n'a jamais fait l'objet d'une telle enquête.

3. Hypothèses détaillées (pas de réponses). On pose des questions sur le terrain, théorisation.

4. Les moyens d'hypothèse : définition des concepts clés, puis on donne notre propre définition.

5. Corpus, définition de l'enquête : projet et concept d'analyse ; protocole, type de recueil, de transcription.

6. L'analyse : thématique, par entretien...

7. Synthèse des analyses : on met en regard les résultats et on construit une interprétation.
8. Conclusion
9. Bibliographie
10. Annexes (entre autres le corpus détaillé)

3. Un exemple : définir un objet de recherche

Le contexte général d'une recherche : une demande institutionnelle

Le projet général de recherche consiste à devoir travailler sur une thématique « *l'habitat populaire : inscription spatiale et placement social* », pour repérer comment, par leurs pratiques langagières, les catégories populaires – et partant les personnes – marquent et s'approprient des espaces, et comment elles se démarquent tout en étant stigmatisées. Il s'agit aussi d'évaluer l'efficacité sociale des discours sur l'espace urbain dans l'identification de « quartiers pauvres ». Ainsi, proposer une analyse de “ la mise en mots ” de l'habitat populaire revient à jouer sur les formes de paroles, celles des populations et celles des responsables qui font la ville.

Il n'existe en effet pas d'espaces intrinsèquement pauvres. Le projet global interroge la mémoire des espaces de pauvreté des générations antérieures, la revendication de la mémoire étant posée d'emblée comme un enjeu social d'appropriation symbolique (ou identitaire) de l'espace et de visibilité sociale dans la dimension spatiale.

En effet, les discours sur la ville et les opérations d'urbanisme tendent fréquemment à faire disparaître ces “ lieux de mémoire ” de la pauvreté, à les requalifier au profit de catégories sociales aisées ou à les muséifier. Ce qui en dit long sur les représentations de la pauvreté par ceux qui font la ville et sur la difficulté des plus pauvres à accéder à la construction sociale d'un patrimoine. Travailler sur la relation entre l'habiter et les mémoires collectives rejoint la thématique des politiques patrimoniales et peut se décliner en termes de minorations, dénégations, revendications. Le projet de recherche en tant que tel : Mémoire et mise en mots de l'espace urbain bilingue voire plurilingue Il s'agit de questionner l'habitat populaire soit directement (en interrogeant les catégorisations des locuteurs de ce type d'habitat) soit indirectement (en interrogeant les catégorisations des locuteurs qui se posent ou sont posés comme hors de cet habitat). Mais quelle peut être l'hypothèse sociolinguistique ? L'on pose que (compte tenu des connaissances sur des terrains analogues) la répartition des zones dites bilingues ou plurilingues recouvre des processus (discursifs) et faits ségrégationnels (discrimination des espaces.) Comment dès lors décliner l'objet de recherche pour rendre la recherche opératoire ?

L'objet social : On constate (par exemple à Rennes) une signalétique bi ou plurilingue permettant de discriminer des espaces (le centre-ville); un affichage de langues (régionales ou issues de l'immigration) qui fonctionnent comme les traces d'une mémoire sociolinguistique ; et un aménagement linguistique des espaces urbains (imposition, ou reproduction ou validation ou dénégation d'une mémoire sociolinguistique et urbaine : par exemple seule le breton celtique figure sur les plaques de rues rennaises et non le gallo, avec le français, dans le centre-ville). Eu égard à l'habitat populaire, ces constats interrogent les pratiques ségrégatives et leur mise en mots, puisque les quartiers identifiés comme « populaires » ne connaissent pas – à Rennes – d'affichage bilingue en langue régionale. **L'objet scientifique** : Il semble possible de confronter ainsi les discours sur les corrélations entre mémoire urbaine (le discours sur l'entité urbaine) et sociolinguistique (le discours sur à la fois

la stratification sociolinguistique et la territorialisation, voire la mobilité linguistique). L'enjeu théorique est multiple :

- questionner la validité de la théorisation des “ lieux de ville ” et
- conceptualiser, pour la sociolinguistique urbaine, la notion de mémoire sociolinguistique (ancrage socio-spatial du multilinguisme urbain et des rapports entre les communautés sociolinguistiques effectives ou représentées) et enfin,
- éprouver les concepts de « limites » et de « frontières intra urbaines » (et de fait ceux de “ identiteur ” et “ identitaire ”)

L'objet d'enquête : Il s'agit de travailler sur les attitudes langagières corrélées à l'espace, représentations sociolinguistiques et leur marquage dans la signalétique urbaine de tout ordre (la signalétique au sens strict, l'odonymie, les enseignes, les graffitis) ; de poser, par hypothèse, ces affichages comme des limites et/des frontières. Cela suppose des analyses quantitatives (tendances chiffrées) et qualitatives (analyse du discours)

Travail à faire :

En suivant l'exemple donné en haut, construisez des sous-objets de recherche à partir des sujets suivants :

- Le rôle de la culture dans l'appropriation de la langue étrangère
- Le rôle de la chanson dans la diffusion de la culture locale
- L'alternance codique dans les discours médiatiques
- Stéréotypes et représentations de l'Autre
- Les représentations de langue française chez les jeunes

Cours 2 : Les étapes de la recherche

LES CONDITIONS DE FONDS D'UN MEMOIRE DE RECHERCHE

1ère étape : LA QUESTION DE DEPART

Formuler la question de départ en veillant à respecter :

- Les qualités de clarté
- Les qualités de faisabilité

- Les qualités de pertinence

2ème étape : L'EXPLORATION

Les lectures :

- Sélectionner les textes
- Lire avec méthode
- Résumer
- Comparer :
 - Les textes entre eux
 - Les textes et les entretiens

Les entretiens exploratoires :

- Se préparer à l'entretien
- Rencontrer les experts, témoins et autres personnes concernées
- Adopter une attitude d'écoute et d'ouverture
- Décoder les discours

3ème étape : LA PROBLEMATIQUE

- Faire le point des lectures et des entretiens
- Se donner un cadre théorique
- Expliciter la problématique retenue

4ème étape : LA CONSTRUCTION

- Construire les hypothèses et le modèle en précisant :
 - Les relations entre les concepts
 - Les relations entre les hypothèses
 - Construire les concepts en précisant :
 - Les dimensions
 - Les indicateurs

5ème étape : L'OBSERVATION

- Délimiter les champs d'observation
- Concevoir l'instrument d'observation
- Tester l'instrument d'observation
- Procéder à la collecte des informations

6ème étape : L'ANALYSE DES INFORMATIONS

- Décrire et préparer les données pour l'analyse
- Mesurer les relations entre les variables
- Comparer les résultats attendus et les résultats observés
- Rechercher la signification des écarts

7ème étape : LA CONCLUSION

- Rappeler la démarche
- Présenter les résultats en mettant en évidence :
 - Les nouvelles connaissances
 - Les conséquences pratiques

3. La problématique

Un problème de recherche est l'écart qui existe entre ce que nous savons et ce que nous voudrions savoir à propos d'un phénomène donné. Tout problème de recherche appartient à une problématique particulière. Une problématique de recherche est l'exposé de l'ensemble des concepts, des théories, des questions, des méthodes, des hypothèses et des références qui contribuent à clarifier et à développer un problème de

recherche. On précise l'orientation que l'on adopte dans l'approche d'un problème de recherche en formulant une question spécifique à laquelle la recherche tentera de répondre.

Problème

Toute bonne recherche vise à répondre à une question précise. S'il y a besoin de faire une recherche, c'est qu'il y a un problème dans notre compréhension des choses. Un problème est une difficulté ou un manque de connaissances qui a trouvé une formulation appropriée à l'intérieur d'un champ de recherche, à l'aide des concepts, des théories et des méthodes d'investigation qui lui sont propres. Bref, un problème de recherche est un manque de connaissances prêt à être traité scientifiquement.

Le problème peut être de différentes natures, il peut s'agir :

- d'un problème pratique,
- d'un problème empirique, c'est-à-dire d'un manque de connaissance des faits qu'une observation ou une expérimentation peut permettre de résoudre
- d'un problème conceptuel, donc d'un problème concernant la définition adéquate d'un terme ou sa signification exacte
- d'un problème théorique, c'est-à-dire qui concerne l'explication d'un phénomène ou l'évaluation d'une théorie

Les composantes d'une problématique

Les éléments qui composent une problématique complète sont les suivants.

1. Le thème. C'est l'énoncé du sujet de la recherche, ce dont nous allons parler, la zone de connaissance que nous allons explorer. Par exemple: l'aliénation.
2. Le problème. Un problème de recherche est une interrogation sur un objet donné dont l'exploration est à la portée d'un chercheur, compte tenu de ses ressources et de l'état actuel de la théorie. Un problème de recherche doit pouvoir être traité de manière scientifique. Il se concrétise et se précise par une question de recherche. Par exemple,
3. Les théories et les concepts. Il s'agit des théories qui s'appliquent aux divers aspects d'un problème de recherche. On entend généralement par là les théories constituées qui traitent d'une question dans une discipline donnée. Toute théorie repose sur un assemblage cohérent de concepts qui sont propres au domaine. Nous devons montrer notre connaissance de divers aspects du problème, mais aussi notre décision de ne nous attaquer qu'à un aspect très précis. On appelle quelquefois «état de la question» la recension des théories, des concepts et des recherches antérieures à la nôtre qui traitent de notre problème de recherche ou de problèmes connexes:
4. La question. Il s'agit d'une concrétisation du problème. Ici, il faut prendre soin de formuler clairement et précisément notre question puisque c'est à celle-ci que nous tenterons de répondre.

Généralement, un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche; une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois;

5. L'hypothèse. C'est la réponse présumée à la question posée. L'hypothèse est nécessairement issue d'une réflexion approfondie sur les divers éléments de la problématique. Sa fonction est double: organiser la recherche autour d'un but précis

(vérifier la validité de l'hypothèse) et organiser la rédaction (tous les éléments du texte doivent avoir une utilité quelconque vis-à-vis de l'hypothèse).

6. La méthode. Dans l'énoncé de la problématique, on doit indiquer comment on procédera pour accomplir les opérations qu'implique la recherche et tester l'hypothèse: critique des théories existantes, analyse de la documentation, sondage, entrevues, etc.

7. Les références. Il ne faut pas multiplier les références inutilement, ni omettre de références importantes. Un ensemble de références équilibré comporte des ouvrages généraux, des ouvrages particuliers, des monographies et des articles de périodiques ayant directement servi à l'un ou l'autre aspect de la recherche.

Cours 3 : Les trois grandes phases de conception d'un projet de recherche

La méthode de recherche emprunte généralement un cheminement ordonné qui part de l'observation à la discussion des conclusions scientifiques en passant respectivement par un problème de recherche, une question de recherche, une hypothèse, un objectif de recherche et une méthode de résolution. Ce processus peut être regroupé en trois grandes phases :

1. Phase de conception / construction de l'objet d'étude

Pour mener à bonne fin une recherche, il faut bien penser, bien réfléchir, bien identifier un problème précis, poser une question centrale (fortifiée par d'autres), imaginer les réponses appropriées (hypothèses) et en envisager la validité. Les étapes de la phase de construction de l'objet sont les suivantes

1.1. Choisir et formuler un problème de recherche

En s'appuyant sur les lectures (consultation d'ouvrages et travaux), et les observations préliminaires de terrain, le chercheur formule un problème de recherche, c'est-à-dire qu'il développe et articule par un enchaînement d'arguments la traduction d'une préoccupation majeure, l'expression de "ce qui pose problème", de "ce qui fait problème", et qui mérite d'être étudié, élucidé.

1.2. Énoncer les questions, les objectifs, les hypothèses de recherche, éventuellement la position de la thèse, définir les variables avec leurs indicateurs

Les questions de recherche sont des énoncés interrogatifs qui formulent et explicitent le problème identifié. Les hypothèses sont des réponses anticipées à ces questions et elles doivent leur correspondre, ainsi qu'au problème. Tout comme les objectifs. Ceux-ci sont nécessaires pour guider et opérationnaliser la recherche dans les activités précises à mener. La position de thèse est l'option ou l'orientation centrale que le chercheur cherche à défendre ou prouver. Et tout le travail doit refléter cette position

Pour concevoir et problématiser l'objet de la recherche, on a besoin à la fois de construire cet objet à partir du problème identifié, de questions et d'hypothèses qui l'explicitent davantage, et de l'approfondir encore à partir de tout ce qui a été écrit (revue de littérature) ou fait à son propos.

La construction /objectivation de l'objet d'étude passe donc par la spécification de la problématique et par la revue de littérature ou revue des travaux antérieurs.

Une autre préoccupation est celle de la définition des variables. Il y a lieu de procéder à des définitions opérationnelles qui précisent les activités ou opérations nécessaires à leur mesure. Les définitions des variables avec leurs indicateurs sont comparables à des instructions qui font savoir comment les observations seront faites.

1.3. Recenser les écrits et autres travaux pertinents

Dans cette partie, le chercheur montre qu'il connaît bien les autres auteurs et les œuvres qui ont, avant lui, d'une manière ou d'une autre, abordé le domaine et le sujet de recherche qui sont les siens. Il s'agit de passer en revue l'ensemble des écrits (revue de littérature) ou autres ouvrages pertinents, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux préoccupations majeures de cette recherche, et sélectionner puis organiser intelligemment.

1.4. Élaborer un cadre de référence

En principe, le cadre de référence définit la perspective théorique particulière selon laquelle le problème de recherche sera abordé et traité, et place l'étude dans un contexte de signification. Le cadre de référence apparaît juste après l'énoncé du problème ou avant la revue des travaux.

Logiquement, le cadre de référence prolonge la revue des travaux, découle d'elle mais la déborde, et apporte des précisions sur la perspective particulière de l'étude, en affichant les théories et les auteurs dont se réclame l'orientation globale de l'étude qui y réfère ou s'y réfère.

Il sert également de modèle d'analyse.

2. Phase méthodologique ou de découverte et collecte des données

Les méthodes ne sont pas isolables des voies ouvertes par les intérêts du chercheur (les questions, les valeurs, les idéologies, ou les théories orientant ses objectifs) ni des caractéristiques des informations accessibles. Une méthode est pertinente lorsqu'elle s'ajuste aux questions posées et aux informations recherchées.

Au cours de cette phase, le chercheur explique et justifie les méthodes et les instruments qu'il utilisera pour appréhender et collecter les données, en réponse aux questions posées et aux hypothèses formulées. Le chercheur précise également les caractéristiques de la population (groupe humain ou non) sur laquelle il va travailler et à laquelle il va arracher les informations. Il décrit enfin le déroulement de la collecte des données et indique le plan d'analyse des données.

2.1. Choix des méthodes et des instruments de collectes des données

À cette étape, le chercheur présente ou expose les méthodes ou les paradigmes auxquels il recourt, puis décrit les instruments ou techniques qui seront utilisées. Divers instruments servent à mesurer les variables d'étude. Ces instruments peuvent fournir des informations de type qualitatif (entretiens, observation, etc.) ou des informations de type quantitatif (questionnaire, sondages, entretiens, etc.).

2.2. Définition de la population et de l'échantillon d'étude

Le chercheur caractérise la population en établissant les critères de sélection pour l'étude, en précisant l'échantillon et en en déterminant la taille. La population cible réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations. La population accessible est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence, un département, etc. Un échantillon est un sous-ensemble d'éléments ou de sujets tirés de la population, qui sont sélectionnés pour participer à l'étude.

2.3. Décrire le déroulement de la collecte des données

Le chercheur prévoit et décrit autant que possible les problèmes que pourrait soulever le processus de collecte de données. Dans tous les cas, un plan de recherche doit avoir prévu la façon d'organiser le déroulement: quelle population sera interrogée, qui

précisément sera soumis à l'enquête, quelle sera la taille de l'échantillon, de quelle façon on interrogera, quelles dispositions ont été prises, de combien d'enquêtés disposera-t-on, quels sont les obstacles prévisibles à contourner? etc.

2.4. Présentation du plan d'analyse des données recueillies

Le chercheur précise les types d'analyse qu'il prévoit de faire. Pour les données chiffrées, quantitatives, il expliquera comment il établira les classements et les liaisons statistiques entre deux variables. Il expliquera également comment il traitera les données qualitatives (analyse thématique, analyse de contenu de données textuelles tirées de documents divers, d'entretiens, de compte rendus, d'articles de presse, de documents stratégiques ou opérationnels, etc.).

2.5. Collecte des données

Ce travail s'effectue selon un plan établi. Cette collecte systématique d'informations est faite à l'aide des instruments choisis.

3. Phase de traitement: analyse/ présentation et interprétation/ discussion des résultats

Une masse de données recueillies (par exemples deux cartons de mille questionnaires remplis, dix bandes ou des giga-octets d'entretiens enregistrés) ne constitue pas en soi une recherche. Il faut traiter toutes ces données. C'est-à-dire qu'il faut y exercer un travail d'analyse pour isoler des unités signifiantes (thèmes, figures, variables...) abstraites de leur contexte pour en opérer la comparaison terme à terme. Ensuite, le chercheur en fait une synthèse.

Cette phase comprend deux étapes:

3.1. L'analyse et la présentation des données

L'analyse des données est fonction du type d'étude et de son but, selon qu'il s'agit d'explorer ou de décrire des phénomènes et de comprendre ou de vérifier des relations entre des variables. Les statistiques permettent de faire des analyses quantitatives. L'analyse qualitative réunit et résume, sous forme narrative, les données non numériques. Elle peut par exemple faire des catégorisations. L'analyse des données permet de produire des résultats qui sont interprétés et discutés par le chercheur.

L'interprétation /discussion des résultats

Les données étant analysées et présentées à l'aide de textes narratifs, de tableaux, de graphiques, de figures et autres, le chercheur les explique dans le contexte de l'étude et à la lumière des travaux antérieurs. En partant des résultats qu'il discute en vérifiant leur authenticité, en revenant sur les hypothèses, en convoquant justement les théories et les auteurs qui ont abordé la question étudiée, il pourra faire des inférences, tirer des conclusions ou élaborer une théorie et faire des recommandations.

4. La spécification de la problématique

La recherche naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier. Il y a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu'on sait et ce qu'on devrait savoir. Et résoudre un problème, c'est trouver les moyens d'annuler cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où l'on ne pose pas de question. Einstein a pu dire que la science est bien moins dans la réponse que dans les questions que l'on se pose.

La formulation du problème permet de spécifier (la ou) les questions pertinentes par rapport à l'objet d'étude et de construire cet objet en lui donnant un sens ou en intégrant des faits qui, pris isolément ou en eux-mêmes, n'ont pas grande signification.

4.1. Choix du thème, du sujet et du problème

Le chercheur commence par laisser naître en lui une idée avec laquelle il "jongle" pour orienter sa recherche. L'idée peut lui venir d'une observation, de ses expériences personnelles dans la vie courante ou dans la vie professionnelle, ou des écrits se rapportant au domaine d'étude, ou d'une insatisfaction par rapport à ce domaine particulier. La connaissance des travaux existants lui permet de savoir si une recherche est envisageable dans le domaine et peut lui suggérer le type de question à poser et le sujet précis à étudier empiriquement.

4.2. Définition et présentation de la problématique

Avant de pouvoir choisir une technique d'enquête, de formuler une hypothèse, le chercheur doit avoir perçu en amont un "problème" à élucider, à étudier par sa recherche. C'est une étape essentielle du processus de recherche. On élabore donc une problématique après avoir "cerné ce qui fait problème".

La problématique relève de la conceptualisation, de la conception, du traitement théorique de l'objet d'étude. Elle réside dans l'effort de construction, d'agitation d'idées, de pensées, de théories sur "ce qui fait problème" dans un sujet. Elle concerne un objet de préoccupation identifié, passé au crible des questions, des objectifs, des hypothèses de recherche, de la recherche des indicateurs des variables en jeu, objet autour duquel s'articulent des lignes d'analyse rendant compte de la spécificité du sujet et permettant de le traiter correctement.

Une problématique exprime et explicite les préoccupations en termes de vide à combler, de manque à gagner par rapport à la connaissance et aux enjeux du sujet.

Présenter la problématique d'une recherche, c'est réellement répondre à la question: en quoi a-t-on besoin d'effectuer cette recherche et de connaître ses résultats? En fait il s'agit de fournir les éléments pour justifier la recherche en définissant le problème auquel on s'attaque, en disant où et en quoi consiste le problème. C'est un texte argumentatif présenté comme suit:

4.2.1. Justification du choix du sujet

(i). Motivation et intérêt pour le sujet

Il faut amener le sujet, l'introduire, c'est-à-dire indiquer d'où il sort et comment on en est venu à le choisir parmi tant d'autres du domaine de recherche. Le chercheur évoque ensuite les motivations qui ont suscité son intérêt pour le sujet. Toutefois, "son intérêt" doit conduire à l'intérêt "objectif du sujet".

(ii). Pertinence scientifique du sujet

Le chercheur exprime la pertinence ou portée scientifique du sujet en indiquant en quoi ce sujet s'inscrit dans les préoccupations scientifiques d'autres chercheurs ou simplement a fait l'objet de travaux de devanciers. On montre en quoi ce sujet contribuera à l'avancement des connaissances.

Le chercheur doit montrer que le sujet est original et d'actualité, surtout sous l'angle abordé.

(iii). Pertinence sociale du sujet

Il s'agit de montrer en quoi la recherche apporte des réponses aux préoccupations des décideurs sociaux (directeurs), des hommes politiques, des praticiens, etc.

4.2.2. Identification et formulation du problème de recherche (énoncé non interrogatif)

(i) Identifier le problème

Il s'agit d'identifier ce qui crée le malaise, l'insatisfaction,... "ce qui fait problème".

(ii) Formuler le problème

Il s'agit d'exprimer en termes sans équivoque, en énoncé affirmatif, la situation qui exige qu'une recherche soit menée. C'est montrer, à l'aide d'une argumentation, que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente, et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances.

5. Les questions de recherche

Une fois le problème de recherche identifié et formulé dans la forme d'énoncé affirmatif, le chercheur procède à un retournement (conversion) du problème sous forme d'énoncé interrogatif écrit au présent de l'indicatif. Il s'agit de soulever et de poser explicitement la question principale ou centrale et les questions complémentaires (autant que nécessaires pour compléter et clarifier la principale ou pour exprimer intégralement le problème de recherche). Les questions permettent d'agiter le problème sous tous les angles ou aspects pour l'expliciter et mieux l'appréhender. Sans question, il n'y a pas de recherche.

Un exemple clarifiera les concepts de problème et de question générale de recherche. Un chercheur intéressé au domaine de la planification pédagogique des cours note lors de son survol de la littérature que la plupart des recherches traitant de la planification concluent en une association positive entre le niveau de planification et la compétence. Or, ce chercheur connaît plusieurs enseignants fort prospères dont les actions apparaissent davantage guidées par l'intuition que par une planification à long terme minutieuse. Il semble donc y avoir un écart, une contradiction entre la théorie suggérée par les recherches antérieures et la réalité constatée par le chercheur. Le problème général de recherche serait donc qu'il ne semble pas y avoir de relation entre le niveau de planification remarqué chez les enseignants et le niveau de compétences de ces dernières. Ce problème pourrait être abordé de plusieurs façons. Il convient donc de préciser davantage le problème identifié. À cette étape, le chercheur reformule le problème de recherche sous forme de question.

Dans cet exemple, la question générale de recherche pourrait être : Est-ce que le niveau de planification stratégique rencontré chez les enseignants de français est associé positivement au rendement scolaire de leurs élèves? La question générale de recherche étant posée, le cadre de la recherche se trouve en grande partie circonscrit. La question générale donnera lieu à une ou plusieurs questions spécifiques qui tiendront compte du contexte particulier de la recherche.

Toutefois, avant d'aller plus de l'avant le chercheur doit d'abord décider selon quelle approche il abordera son sujet. Comment reconnaître qu'une question de recherche est précise, claire, non confuse et opérationnelle?

1. Il faut la tester en la posant à plusieurs personnes ou groupes de personnes sans l'interpréter soi-même devant ces personnes.
2. On recueille les différents avis et on les confronte à la question de recherche.
3. Si les réponses données convergent vers le sens que le chercheur donne à sa question de recherche alors et seulement alors celle-ci peut-être retenue. Pourquoi la question de recherche joue-t-elle un rôle de fil conducteur?

Pour deux raisons:

1. Parce que le thème qu'on s'est donné n'est pas encore en tant que tel un objet de recherche.
2. Parce que la question de recherche va servir plus tard de soubassement à la formation de l'hypothèse.

6. Les objectifs de recherche

Les objectifs sont des déclarations affirmatives qui expliquent ce que le chercheur vise, cherche à atteindre. Ils expriment l'intention générale du chercheur ou le but de la recherche et spécifient les opérations ou actes que le chercheur devra poser pour atteindre les résultats escomptés.

6.1. L'objectif général

Il indique le but ou l'intention globale visée par la recherche. C'est un objectif de recherche. Il ne porte pas sur la pertinence ou les conséquences sociales.

6.2. Les objectifs opérationnels

Ils précisent l'objectif général en insistant sur les points ou les aspects du problème étudié et les opérations à mener par le chercheur pour atteindre l'objectif général formulé. Les objectifs se formulent avec des verbes d'action pouvant conduire à des observations,

tels que: observer, étudier, décrire, définir, énumérer, vérifier, identifier, construire, mesurer, évaluer, analyser, comparer.

7.La formulation d'hypothèses

Le problème de recherche explicité par des questions précises conduisent à faire des suppositions, des propositions, des réponses anticipées aux questions. C'est le sens des hypothèses.

Définition et éléments à prendre en considération

L'hypothèse est un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif ou du conditionnel, déclarant formellement les relations prévues entre deux variables ou plus. C'est une supposition ou une prédiction, fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. La formulation d'une hypothèse implique la vérification d'une théorie ou précisément de ses propositions. L'hypothèse demande à être confirmée, à être infirmée ou nuancée par la confrontation des faits.

TRAVAUX A FAIRE : (pour les groupes enseignés par Mme Melouah et Mlle Amieur)

1. CES TRAVAUX DOIVENT ETRE REMIS LE JOUR DE L'EXAMEN DE DIDACTIQUE, TOUT TRAVAIL NON REMIS A TEMPS EXPOSE L'ETUDIANT A LA NOTE DE ZERO.

2. LES TRAVAUX IDENTIQUES SERONT REJETES.

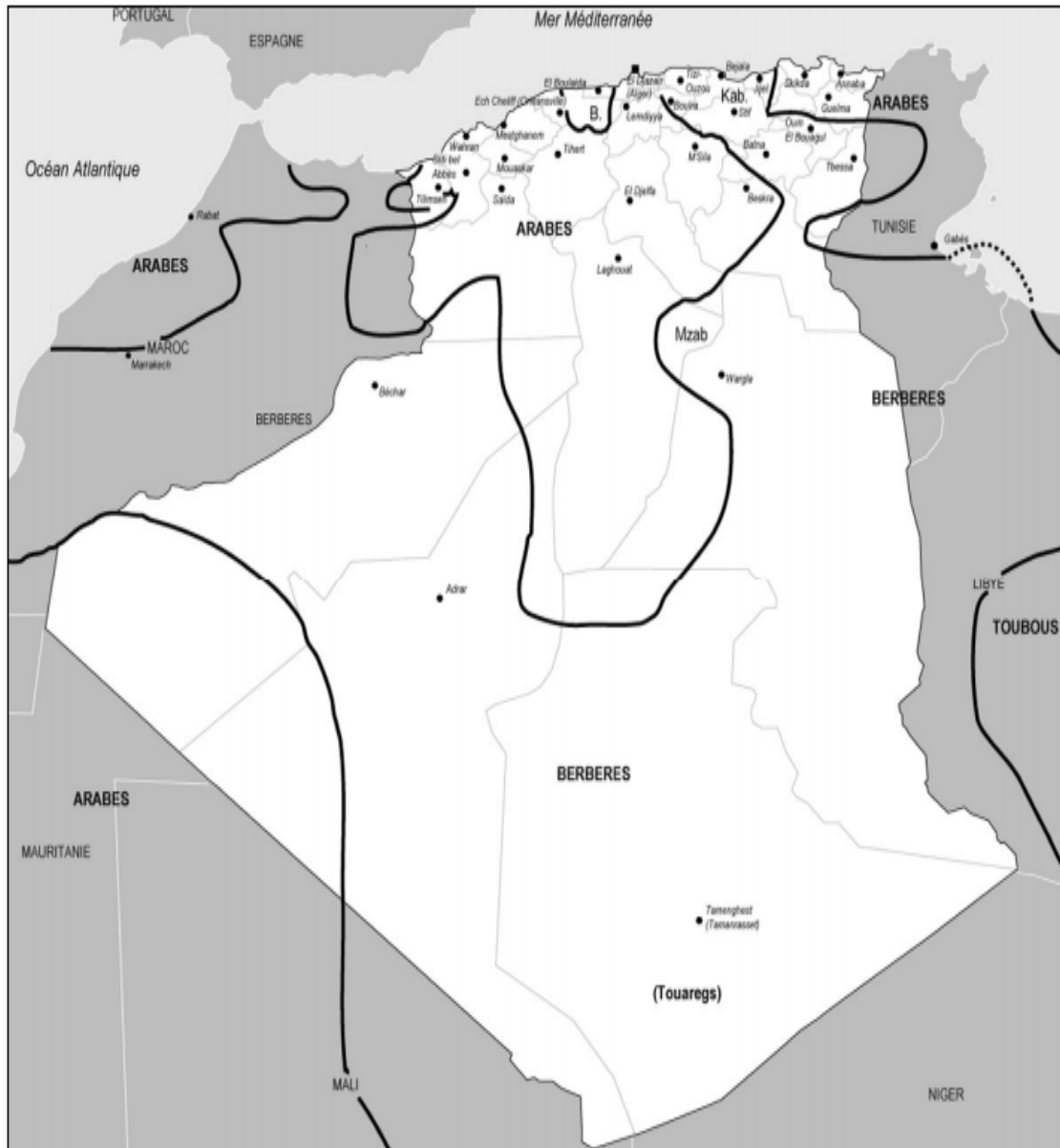
Exercice 1 :

les étapes d'une étude sont présentées dans cet exercice en désordre.

Mettez-les en ordre et appliquez ces étapes sur un exemple de votre choix.

Tester le questionnaire/ Baliser le terrain/ Définir un cadrage théorique et conceptuel de l'étude/ Pré enquête/ Poser les questions et définir la problématique/ Concevoir le questionnaire/ Revoir le questionnaire/ Sélectionner les informateurs / Recherche bibliographique/ Concevoir et émettre l'hypothèse/ Dépouillement du corpus/ Administrer le questionnaire/ Analyse quantitative/ Faire une analyse préliminaire/ Définir les objectifs de l'enquête/ Définir la méthodologie à préconiser pour l'enquête.

Exercice 2 : observez la carte ci-dessous



Question 1 : à partir de cette carte, définissez un sujet de recherche.

Question 2 : identifiez des questions de recherche et des hypothèses

Exercice 3: observez attentivement la carte suivante

Question 1 : à partir de cette carte, définissez un sujet de recherche

Question 2 : définissez des questions de recherche.



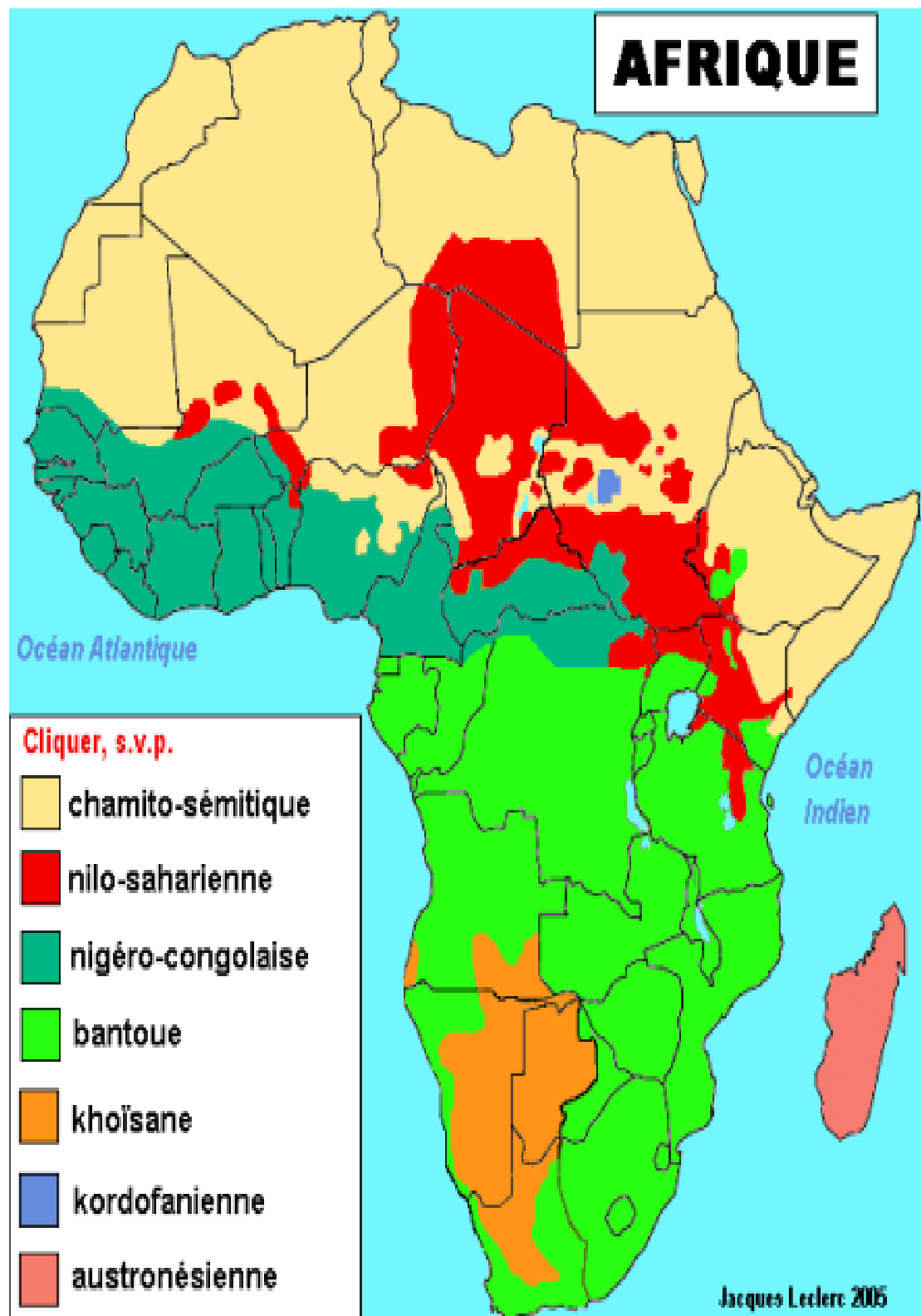
Exercice 4 : observez attentivement la carte suivante

Question1 : commentez-la.

Question 2 : à votre avis, comment peut-on exploiter cette carte sur le plan scientifique ?

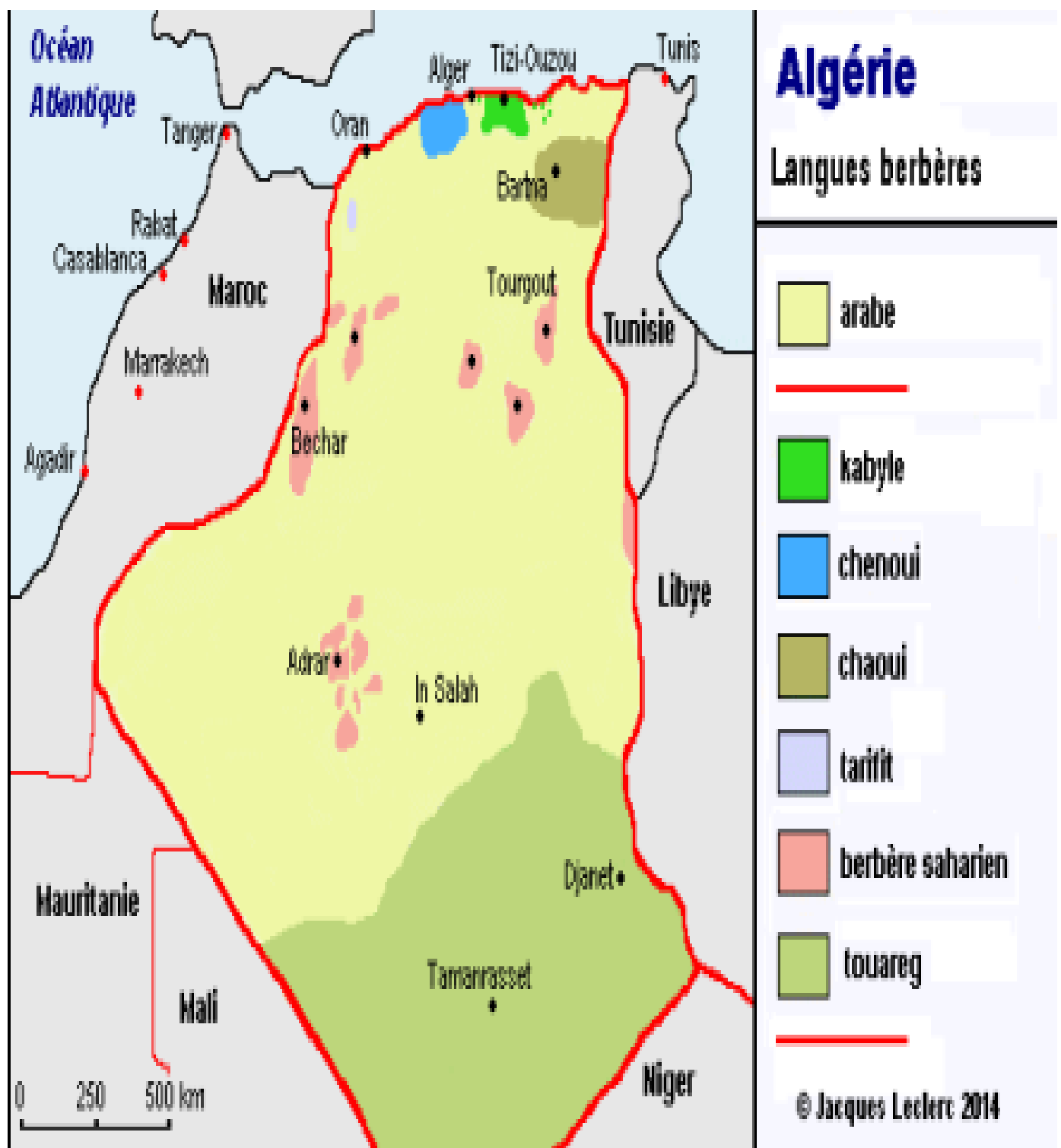
Question 3 : donnez des exemples de langues pour chaque familles.

Question 4 : imaginez 4 sujets d'études à partir de cette carte.



Référence: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/Afrique-map-familles.htm>

Exercice 5 : commentez la carte suivante



Référence: <http://www.axl.cefai.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>